



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 6791

Texte de la question

M Jean-Jacques Weber attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la nécessité de mettre au programme d'histoire l'étude de la Seconde Guerre mondiale. Il lui rappelle, en effet, que le nouveau programme en renvoie l'étude à l'extrême fin de la classe de première, alors que bien souvent le programme annexe n'est pas terminé en fin d'année. Cela signifie donc que de nombreux lycéens n'approfondiront jamais l'étude de toute une partie très importante de l'histoire de notre siècle, puis que, une fois en terminale, cette période n'est plus enseignée et disparaît des sujets possibles de baccalauréat.

Texte de la réponse

Reponse. - Les programmes d'histoire géographie qui sont entrés en vigueur à la rentrée 1988 en première et s'appliqueront à la rentrée 1989 en terminale, font une large part à l'étude de la seconde guerre mondiale. Celle-ci figurera en effet au programme des deux dernières classes du second cycle : en classe de première, seront étudiées les grandes phases et les conditions du conflit ainsi que l'histoire de la France durant cette période ; en classe terminale, on insistera particulièrement sur le bilan de la guerre du point de vue notamment de ses conséquences politiques, matérielles et morales. Cette question pourra faire l'objet d'interrogations à l'examen du baccalauréat. La décision de faire étudier les grandes phases de la seconde guerre mondiale en première, répond à un souci de rééquilibrage et d'allègement, les programmes actuels des classes terminales étant, de l'avis général, trop lourds, ce qui conduit bien souvent les enseignants à laisser de côté des aspects essentiels de l'histoire de nos sociétés contemporaines. Le ministre d'Etat souhaite que cette question fasse l'objet d'une étude approfondie. Aussi les instructions officielles et les commentaires qui les accompagnent visent-ils à attirer l'attention des enseignants sur le nécessaire respect d'un équilibre entre les diverses questions au programme et, à cette fin, à les conduire à traiter l'intégralité du programme d'histoire de la classe de première. Une commission de réflexion sur l'enseignement de l'histoire, dont le président est M le professeur Philippe Joutard, a commencé ses travaux. Elle a notamment pour mission de réfléchir sur les éclairages qu'il convient de donner aux questions figurant au programme de terminale ainsi que sur les modalités des aménagements à prévoir pour ce qui est de l'épreuve au baccalauréat. Il va de soi que sur ce dernier point, toute éventuelle modification n'interviendra qu'au terme d'une large concertation.

Données clés

Auteur : [M. Weber Jean-Jacques](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6791

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3590